

EP 21/05

Le 17 novembre 2021

*Diffusion à 15h00*

## **Europorte accroît ses activités au Grand Port Maritime de La Rochelle**

Le Grand Port Maritime de la Rochelle a renouvelé sa confiance à Europorte pour une durée de 4 ans renouvelable une fois, afin d'assurer la gestion, l'exploitation et la maintenance de l'infrastructure ferroviaire.

Présent depuis 2012 sur le 6<sup>ème</sup> Grand Port Maritime français, Europorte voit sa lettre de mission s'enrichir de volets ingénierie, maîtrise d'œuvre et environnemental afin d'accompagner le Port dans son projet stratégique 2020-24 notamment autour du développement du ferroviaire et la poursuite de la dynamique de report modal. Depuis 2012, le trafic ferroviaire a cru de près de 70% pour atteindre 1,7 million de tonnes en 2019 et une part modale de 17%, soit l'équivalent de plus de 94 000 camions retirés des routes et près de 40 000 tonnes de CO<sub>2</sub> évitées.

Dans le cadre de ce contrat Europorte met à disposition du Port une équipe dédiée et a créé en local un poste de Planificateur maintenance et exploitation.

**Raphaël Doutrebente, Président d'Europorte**, a déclaré : « *Nous nous réjouissons pour cette confiance renouvelée du Grand Port Maritime de La Rochelle. C'est la reconnaissance d'une expertise reconnue pour Europorte et ses filiales sur l'ensemble des métiers du ferroviaire. Europorte confirme ainsi son engagement RSE de long terme avec l'Ecosystème des Grands Ports Français.* »

**Contacts presse Europorte :**

Anne-Laure Desclèves : 01.40.98.04.67

Romain Dufour : 01.40.98.04.64